

Déclaration d'Ouverture aux Consultations Préparatoires
sur les Réductions Mutuelles et Equilibrées des
Forces par le Chef de la Délégation Canadienne,
M. G.K. Grande

Monsieur le Président,

Le Canada est heureux de s'associer aux autres états ici représentés, au seuil de ce qui constitue, espérons-le, une nouvelle phase importante des négociations déjà entamées visant à réduire les tensions et à accroître la coopération entre l'Est et l'Ouest, notamment en Europe. Le Canada a toujours maintenu qu'une action concrète pour réduire la confrontation militaire actuelle en Europe doit aller de pair avec des mesures politiques vers ce but.

Nous avons été encouragés par les récents événements politiques. Le progrès réalisé à Helsinki dans la préparation d'une Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE), la conclusion des SALT I, la réussite des négociations visant à placer sur une base solide les relations entre la République Fédérale d'Allemagne et l'URSS, la République Populaire de Pologne, et la République Démocratique Allemande, augurent bien pour les négociations sur les Réductions Mutuelles et Equilibrées des Forces. Il a fallu beaucoup de temps pour que ces entretiens exploratoires se matérialisent. Nous pouvons avoir des espoirs quant aux perspectives d'une détente viable si nous réalisons, même à un degré modeste, dans le domaine militaire ce que nous avons accompli sur le plan politique. Nous devons cependant faire preuve de réalisme et reconnaître que ces entretiens auront un caractère complexe, et qu'il faudra beaucoup de temps et d'efforts pour arriver à des résultats positifs; nous sommes convaincus, qu'avec de la bonne volonté et une confiance mutuelle croissante, nous pourrions y arriver.

Nous croyons à une approche systématique et graduelle, dans ce domaine comme dans les autres où des efforts sont faits pour améliorer la sécurité et la stabilité en Europe. Nous estimons que le moment est venu de faire un premier pas sérieux en vue d'une réduction du niveau de la confrontation militaire là où il est le plus élevé, c'est-à-dire en Europe centrale. Si nous pouvons nous mettre d'accord sur un objectif commun et trouver un terrain d'entente assez large à propos des moyens précis de nous rapprocher de cet objectif, il devrait être possible de réaliser des progrès. Les négociations visant à réduire les forces en Europe centrale devraient contribuer au processus de détente si des objectifs réalistes sont à la base de nos efforts conjoints. Par dessus tout l'activité que nous déployons pour réduire la confrontation militaire en Europe centrale ne doit jouer au détriment d'aucun pays et doit sauvegarder la stabilité et la sécurité dans l'ensemble de l'Europe.